

SÉNAT

Le 18 janvier 2010

Monsieur Christian GIRAUDET
Syndicat Apicole 17
1, rue des Salines
17230 CHARRON

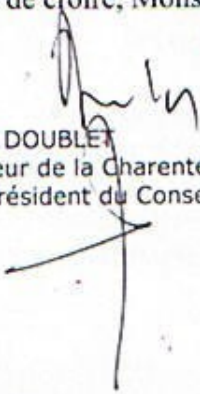
Réf.29.180110/MCB

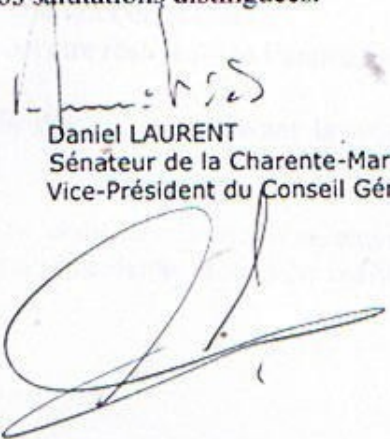
Monsieur le Président,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, la réponse du Préfet de la Charente-Maritime concernant la prolifération du frelon asiatique.

Notre intervention auprès du Ministre de l'agriculture relative au classement en espèce nuisible est toujours en cours d'examen.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos salutations distinguées.


Michel DOUBLET
Sénateur de la Charente-Maritime
Vice-Président du Conseil Général


Daniel LAURENT
Sénateur de la Charente-Maritime
Vice-Président du Conseil Général

Michel DOUBLET : Permanence Parlementaire 48, avenue de la République 17250 TRIZAY-Tel 05.46.82.14.95

Fax 05.46.82.01.77- m.doubltenseigneur17@wanadoo.fr

Daniel LAURENT : Permanence Parlementaire Hôtel de Ville 17800 PONS Tél : 05.46.97.22.25- Fax : 05.46.90.52.07
d.laurentsenateur17@orange.fr